



Responsabilité pécuniaire

Par Ford Capri

Bonjour, j'ai trébuché devant mon allée et ainsi fait tomber de l'huile devant l'allée de mon immeuble.
J'ai pris soin de nettoyer cette tâche mais le syndicat de copropriété me demande de prendre en charge une facture d'une entreprise du nettoyage étant venu nettoyer après.

Es-ce légal?

Bien cordialement